Avis d'appel public à la concurrence

Désignation :
Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet
Le Nay - Técou
BP 80133
81604 GAILLAC Cedex
Téléphone : 05.63.83.61.61
Adresse internet : http://www.gaillac-graulhet.fr
E-Mail : accueil@gaillac-graulhet.fr
Statut : Etablissement public local à caractère administratif
Activité(s) principale(s) : Services généraux des administrations publiques
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Profil d'acheteur : http://www.marches-securises.fr
L'avis concerne un marché.

Objet du marché :
Travaux de création de la station d'épuration et mise en séparatif des réseaux de Saint-Urcisse

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non
Forme du marché : Marché(s) ordinaire(s)
Type de marché de travaux : Exécution

Lieu principal d'exécution :
Commune de Saint-Urcisse (81)
Code NUTS : FRJ27

CPV global à la consultation
CPV principal : 45232410-9 Travaux d'assainissement
CPV propre à chaque lot
lot n°1 : CPV principal : 45232411-6 Travaux de construction de canalisations d'eaux usées
lot n°2 : CPV principal : 45252127-4 Travaux de construction de stations de traitement des eaux usées

Les prestations sont traitées pour partie à prix unitaires (Lot n°1° et pour partie à prix forfaitaires (Lot n°2).
Les prix sont fermes et actualisables.

Le marché a une durée prévisionnelle de 18 mois à compter de la date indiquée sur l'ordre de service, et comprend 2 mois de période de préparation.

Dévolution en marchés séparés
Informations sur les lots :
Lot n°1 Travaux de création d'un réseau d'assainissement sur les rues du presbytère, la rue du lavoir, la rue des abattoirs, la rue de la perche et la grand rue
Lot n°2 Travaux de création d'une station de traitement des eaux usées de type filtres plantés de roseaux d'une capacité de 80 eqH extensible à 160 eqH

Les candidats peuvent présenter des offres pour tous les lots.

Variantes :
Les candidats doivent présenter des propositions de prix pour les variantes exigées suivantes :

> **Concernant le lot n°1 : Travaux de création d'un réseau d'assainissement sur les rues du presbytère, la rue du lavoir, la rue des abattoirs, la rue de la perche et la grand rue :**
> Cette variante exigée est définie comme suit :
> « Mise en séparatif du réseau d'assainissement du bourg sur 768ml en gravitaire et de 118ml en refoulement (rue du lavoir) et reprise de 63 branchements en tranchée »
> *Cette variante pourra être retenue en remplacement de l'offre de base ou non.*

L'offre de base correspond, pour sa part, à :
« Mise en séparatif du réseau d'assainissement du bourg sur 872ml et reprise de 63 branchements en tranchée »

L'offre de base et la variante exigée seront obligatoirement présentées toutes les deux par le candidat.

L'acheteur n'autorise pas la présentation de variantes de la part des candidats.

Retenue de garantie : Une retenue de garantie est prévue. Son taux par rapport au montant du marché est de 5 %. Cette retenue de garantie ne peut être remplacée que par une garantie à première demande.

Avance :
L'avance obligatoire est possible. A minima, son montant est égal à 5 % du montant du marché.
Une garantie à première demande pour le versement de l'avance est exigée.

Conditions relatives au marché :

Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations : Budget communautaire. Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : pas de forme imposée. Unité monétaire utilisée : euro. Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue Française ainsi que les documents de présentations associés.

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Présentation de candidature :
Dépôt classique : La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site : https://dume.chorus-pro.gouv.fr/).

Capacité économique et financière :

- Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.

Procédure : MAPA ouvert

Visite sur site
Détails sur la visite : Visite facultative et libre mais fortement recommandée (le site d'implantation de la station est accessible et la création des réseaux est situé principalement sous la voie publique)

Critères d'attribution
Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

En ce qui concerne le lot n°1 :

1. Critère Prix des prestations pondéré à 40 sur 100 points.
2. Critère Valeur technique pondéré à 60 sur 100 points.
2.1. Sous-critère Moyens humains et matériels relatifs au chantier pondéré à 10 sur 60 points.
2.2. Sous-critère Prise en compte des contraintes spécifiques et méthodologie de réalisation des travaux (travaux sous RD, tranchée commune, domaine privé) pondéré à 25 sur 60 points.
2.3. Sous-critère Qualité des matériaux et fournitures prévues pondéré à 10 sur 60 points
2.4. Sous-critère Cohérence du planning pondéré à 5 sur 60 points
2.5. Sous-critère Gestion de la qualité (Points d'arrêt et contrôles internes) pondéré à 5 sur 60 points
2.6. Sous-critère Hygiène sécurité / Gestion des déchets / Note environnementale pour les prestations objet du marché pondéré à 5 sur 60 points

En ce qui concerne le lot n°2 :

1. Critère Prix des prestations pondéré à 40 sur 100 points.
2. Critère Valeur technique pondéré à 60 sur 100 points.
2.1. Sous-critère Moyens humains et matériels relatifs au chantier pondéré à 5 sur 60 points.
2.2. Sous-critère Organisation et cohérence planning détaillé d'exécution pondéré à 10 sur 60 points.
2.3. Sous-critère Méthodologie d'exécution pondéré à 20 sur 60 points
- Note de synthèse
- Justificatif du procédé, du dimensionnement
- Justificatif des équipements
- Justificatif des prestations de génie civil

- Justificatif des prestations électricité automatisme télégestion

2.4. Sous-critère Entretien, manutention, fiabilité, exploitation, implantation des ouvrages pondéré à 10 sur 60 points

2.5. Sous-critère Contrôles et suivi de la qualité pondéré à 5 sur 60 points

2.6. Sous-critère Gestion de l'environnement pour les prestations objet du marché pondéré à 5 sur 60 points

2.7. Sous-critère Références sur des projets similaires (3 références maximum) pondéré à 5 sur 60 points

Renseignements d'ordre administratif :
Numéro de référence du marché : **24-11-PAT**
La présente consultation est une consultation initiale.
Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/06/2024
Date limite de réception des offres : **02/08/2024 à 12:00.**
Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délivrance du DCE
Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur : **http://www.marches-securises.fr**

Conditions de remise des offres :
La transmission des offres se fait obligatoirement par **voie électronique** via le profil d'acheteur : **http://www.marches-securises.fr**
Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.
La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.
La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.
L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.
Les candidats peuvent présenter des offres pour tous les lots.

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

- **Pour les renseignements d'ordre administratif et technique :**

Via la consultation sur le profil acheteur : https://www.marches-securises.fr

- **Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Toulouse 68 rue Raymond IV BP 7007 31068 Toulouse CEDEX 07 (France) - Téléphone : 05.62.73.57.57 - Télécopieur : 05.62.73.57.40 - greffe.ta-toulouse@juradm.fr